

Résultats du projet “Eur&Qua”

01/10/2016 - 31/12/2020

Projet de création d'un espace transfrontalier de protection de l'enfance.

Reprenant un extrait de la Déclaration du Sommet de la GR de janvier 2021, « Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent notamment les avancées apportées par le projet Interreg V A EUR&QUA en matière des droits et de la protection de l'enfance. Ils soutiennent le renforcement de la coopération en faveur de la mise en place d'un espace structuré de protection de l'enfance à échelle transfrontalière » (page 19).

Cet espace de coopération est structuré autour des points forts suivants : L'implication des Autorités dans un groupe de travail permanent et spécifique ; Une offre de formation certifiante et continue (master, certificats et modules intensifs) ; La mise à disposition d'outils de référence (rapports de recherche, guide pour professionnels, référentiel de qualité, guide pour magistrats, plate-forme numérique : protection-enfant-grande-region.eu) ; Une offre de mise en réseau pour les professionnels via le réseau SOP ; L'implication des Défenseurs des Droits comme acteurs de référence pour la promotion, l'information et l'appui des droits dans les prises en charge.

Le projet en bref

Partenariat

**Henallux
Belgique**
chef de file

11
Opérateurs financiers

10
Opérateurs
méthodologiques

Budget

Budget total :
3 103 510,44 €

60 %
**cofinancement
FEDER**
(1 862 106,22 €)



Axe prioritaire | Prioritätsachse 3
Conditions de vie
Lebensbedingungen



Pour en savoir plus sur les projets
INTERREG VA Grande Région

